

Morigny-Champigny

La Lettre du Maire

Décembre 2020

Création de deux commissions citoyennes

Chères Morignacaises, Chers Morignacois,

Comme je m'y étais engagé lors de la dernière campagne électorale, **deux commissions citoyennes ont été créées au mois de mai 2020.**

Ces commissions réuniront élus et citoyens autour de sujets qui nous concernent tous.

De quoi s'agit-il ?

Les commissions citoyennes ont pour principale mission d'être un **espace de dialogue, de débats, de propositions, de formulations d'avis, d'échanges, ou d'explications** entre les élus et les citoyens et **ainsi permettre la participation à la vie de la commune.**

Les positions des commissions citoyennes seront consultatives et elles permettront d'éclairer le Conseil municipal dans les prises de décision.

Le champ de compétence de la **première commission citoyenne concernera les travaux et les aménagements de voirie.** La **seconde commission traitera de la mobilité durable, de la circulation et du stationnement.**

Au total, ce sont **12 Morignacois (6 par commission)** qui pourront prendre part aux échanges avec les élus municipaux pendant un **mandat de 2 ans.**

Vous êtes Morignacois, inscrit sur les listes électorales et vous souhaitez participer à la vie de la commune ? Vous pourrez bientôt faire **acte de candidature** pour participer à l'une des deux commissions citoyennes **via un formulaire que nous posterons sur le site de la Ville dans le courant du mois de décembre**

Un tirage au sort sera organisé en collaboration avec le Conseil Municipal Jeunes si nous recevons trop de candidatures.



Exposition concernant la révision du Plan local d'urbanisme

Le Conseil municipal a initié en septembre dernier une procédure de révision de son PLU (Plan Local d'Urbanisme).

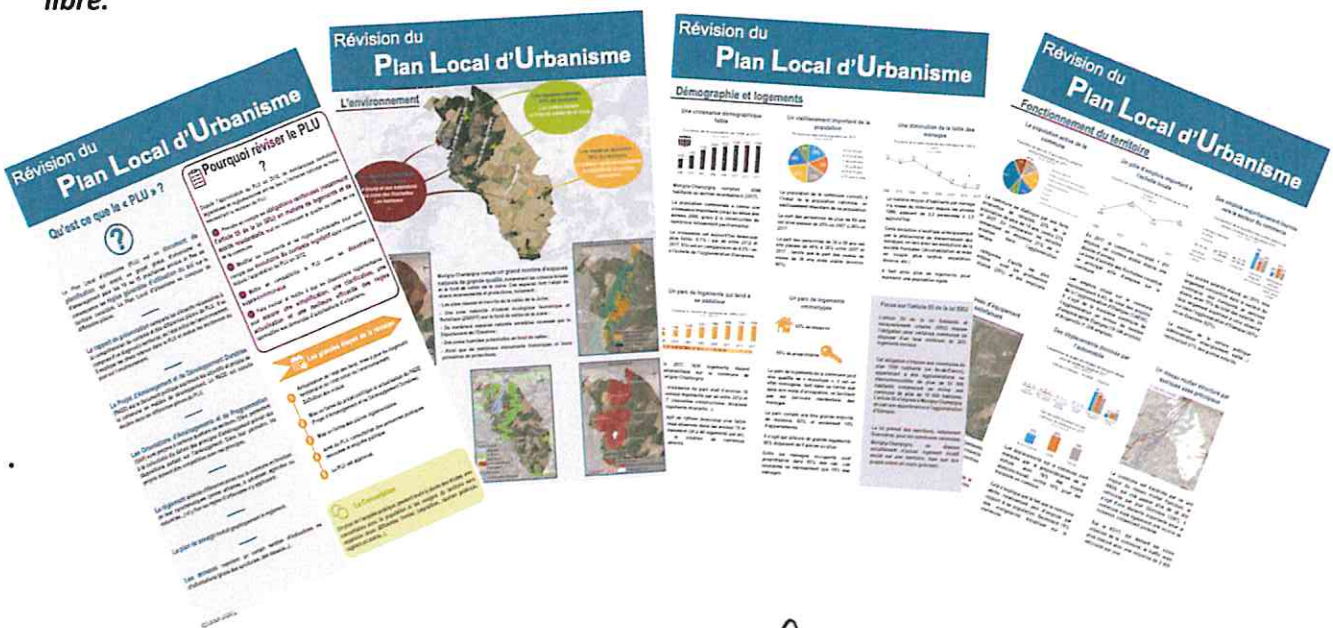
Le PLU est un document de planification qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 à 15 prochaines années et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur la commune.

Dans le cadre de cette révision, la Ville organise une exposition publique expliquant à la fois la procédure de la révision, mais aussi les spécificités de notre territoire : sa population et son fonctionnement.

Morigny-Champigny compte également un grand nombre d'espaces naturels de grande qualité. Ces espaces font l'objet de divers recensements et protections, notamment les sites classés et inscrits de la vallée de la Juine, une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sur le fond de vallée de la Juine, de nombreux espaces naturels sensibles recensés par le Département de l'Essonne, ainsi que de nombreux monuments historiques et leurs périmètres de protections.

Cette exposition temporaire a pour vocation de faire connaître et de mettre en valeur ces nombreux aspects qui constituent la richesse et la diversité de notre territoire.

Exposition publique organisée salle du Conseil municipal du 15 décembre au 31 janvier 2021, entrée libre.



*Je souhaite à chacune
et chacun d'entre vous de
belles fêtes de fin d'année
cordialement*

